

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats financiers du troisième trimestre de 2025

Faits saillants du troisième trimestre de 2025

1 115 M\$

Excédents avant
ristournes
aux membres

113 M\$

Ristournes aux
membres

28 M\$

Commandites, dons
et bourses d'études

23,1 %

Ratio de fonds
propres de la
catégorie 1A

Faits saillants cumulatifs au 30 septembre 2025

2 753 M\$

Excédents avant
ristournes
aux membres

339 M\$

Ristournes aux
membres

88 M\$

Commandites, dons
et bourses d'études

511,9 G\$

Actif

**Entente
définitive pour
l'acquisition de
Guardian Capital
Group Limited**

Desjardins présente ses résultats du 3^e trimestre de 2025 et annonce une provision pour ristournes aux membres de 113 M\$

Lévis, le 12 novembre 2025 – Les résultats qu'annonce aujourd'hui le Mouvement Desjardins lui confèrent tous les leviers nécessaires pour poursuivre sa mission d'accompagner ses membres et clients et de contribuer au développement des communautés. Pour le troisième trimestre de 2025, la provision pour ristournes atteint 113 M\$, comparativement à 110 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 28 M\$, dont 14 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Tous les secteurs d'activité ont contribué à la performance du Mouvement Desjardins, qui a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 115 M\$ pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2025, comparativement à 757 M\$ pour la même période en 2024. Mentionnons notamment une augmentation du revenu net lié aux activités d'assurance de dommages, attribuable à l'absence de catastrophe au troisième trimestre de 2025, alors que la période comparative avait été affectée par des pluies diluviennes au Québec et de la grêle en Alberta. On observe également une progression des excédents pour le secteur Particuliers et Entreprises, attribuable à la hausse du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des affaires. Pour soutenir cette croissance, le Mouvement Desjardins a intensifié sa présence sur les marchés financiers, notamment par plusieurs émissions de titres, dont une émission sous son Cadre des obligations durables, réaffirmant son leadership en financement responsable. Soulignons enfin que les initiatives visant à soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients expliquent l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

« Les résultats que nous dévoilons aujourd'hui nous permettent d'investir là où ça compte, c'est-à-dire dans les services à nos membres et clients et nos divers programmes pour soutenir leurs ambitions. Je suis très fier de notre performance. Elle reflète notre travail quotidien et notre détermination à devenir toujours plus simple, plus accessible et plus personnalisé pour les personnes qui comptent sur nous. Et notre solidité financière nous permet d'accompagner nos membres avec assurance pour les aider à traverser une période économique turbulente. Ces résultats démontrent, à nouveau, la valeur, la pertinence et la performance du modèle coopératif » a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction.

Au terme des neuf premiers mois terminés de 2025, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 2 753 M\$, une hausse de 223 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2024. Tous les secteurs ont contribué à cette performance. Cette augmentation s'explique notamment par les résultats du secteur Particuliers et Entreprises, qui ont bénéficié d'une hausse du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires ainsi que de la progression des autres revenus, compensée en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. On observe également une progression des revenus des activités d'assurance principalement liée à la croissance des primes en assurance automobile et de biens pour le secteur Assurance de dommages. Enfin, on constate une augmentation des frais autres que d'intérêts qui a permis de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.

Desjardins conclut une entente définitive pour l'acquisition de Guardian Capital Group Limited, élargissant ainsi sa portée au Canada et à l'international

Le 28 août dernier, le Mouvement Desjardins a annoncé la signature d'une entente définitive visant l'acquisition de [Guardian Capital Group Limited](#), une société mondiale de gestion de placement cotée en bourse desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée. Cette transaction, évaluée à 1,7 G\$, marque un jalon important pour Desjardins qui le place parmi les leaders en gestion d'actifs. Cette acquisition stratégique reflète la vision à long terme de Desjardins et son engagement à offrir des avantages concrets à ses membres et clients, tout en accélérant sa croissance et son rayonnement au Canada et à l'international. La clôture de la transaction est prévue au premier trimestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires requises et la satisfaction des autres conditions de clôture d'usage.

Un modèle innovant pour faciliter l'accès à du logement abordable

Le Mouvement Desjardins continue de s'affirmer comme un acteur incontournable dans la livraison de logements abordables. Grâce à un modèle innovant basé sur un guichet unique, il simplifie les démarches, centralise les financements et accélère la réalisation des projets avec les promoteurs communautaires. En partenariat avec le gouvernement du Québec, Desjardins s'est engagé à soutenir la construction de plus de 3 000 logements abordables d'ici 2028. D'autres partenaires ont aussi décidé de faire confiance à Desjardins, dont [la Société de développement Angus](#) et [Mission Unitaînés](#). Pour en faire davantage, Desjardins a lancé le [fonds Amplifier](#), un levier de financement de 50 M\$, en collaboration avec six fondations et la Société d'habitation du Québec. Desjardins ambitionne d'en faire encore plus au Québec et ailleurs au Canada, grâce à des montages financiers innovants. En date du 30 septembre 2025, 4 931 unités d'habitation sont autorisées dans 14 régions du Québec, dont 2 553 dans le cadre des ententes avec la Société d'habitation du Québec, 1 700 destinées aux aînés avec Mission Unitaînés, et 678 avec la Société de développement Angus.

Les Prix Fondation Desjardins célèbrent 10 ans de soutien à la jeunesse

Depuis leur création en 2015, les [Prix Fondation Desjardins](#) ont permis de soutenir près de 4 000 projets porteurs pour les jeunes partout au Québec et au Canada. En 10 ans, près de 10 M\$ ont été investis dans des initiatives favorisant la persévérance scolaire, l'entrepreneuriat jeunesse et l'engagement communautaire. En appuyant concrètement les milieux scolaires et les organismes qui œuvrent auprès des jeunes, ces prix contribuent à renforcer le développement socio économique des communautés et à bâtir un avenir plus inclusif et durable.

Faits saillants financiers

Comparaison du troisième trimestre de 2025 à celui de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 115 M\$, en hausse de 358 M\$.
- Revenu net total de 4 122 M\$, en hausse de 737 M\$, ou de 21,8 % :
 - Revenu net d'intérêts de 2 137 M\$, en hausse de 222 M\$, ou de 11,6 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 540 M\$, en hausse de 270 M\$, en raison essentiellement de la diminution des charges liées aux sinistres en assurance de biens, du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 264 M\$, en hausse de 110 M\$, en raison de l'évolution favorable des marchés financiers, notamment celui des actions.
 - Autres revenus de 1 181 M\$, en hausse de 135 M\$, ou de 12,9 %, lié à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 112 M\$, comparativement à 105 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 779 M\$, en hausse de 255 M\$, ou de 10,1 %, par rapport au troisième trimestre de 2024, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel et à la technologie ainsi que des honoraires, permettant de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 141 M\$, en hausse de 7 M\$, ou de 5,2 %.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽²⁾ de 23,1 %, comparativement à 22,2 % au 31 décembre 2024.
- Ratio de fonds propres total⁽²⁾ de 25,6 %, comparativement à 24,2 % au 31 décembre 2024.
- Croissance de 8,7 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2024 pour totaliser 511,9 G\$ au 30 septembre 2025.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant le troisième trimestre de 2025, notamment dans le cadre du programme de billets à moyen terme canadiens et conformément au Cadre des obligations durables Desjardins ainsi que du programme de billets à moyen terme multidevises.
- En octobre 2025, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en conservant leur perspective à « stable ».

Comparaison des neuf premiers mois de 2025 à ceux de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 2 753 M\$, en hausse de 223 M\$.
- Revenu net total de 11 895 M\$, en hausse de 1 193 M\$, ou de 11,1 % :
 - Revenu net d'intérêts de 6 128 M\$, en hausse de 619 M\$, ou de 11,2 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 1 423 M\$, en hausse de 124 M\$, ou de 9,5 %, en raison de l'absence de catastrophe pour les neuf premiers mois de 2025 alors que la période comparative avait été affectée par des pluies diluviennes au Québec et de la grêle en Alberta.
 - Résultat financier d'assurance net de 750 M\$, en hausse de 49 M\$, ou de 7,0 %, en raison principalement de pertes réalisées en 2024 à la suite de disposition d'obligations, du côté du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes.
 - Autres revenus de 3 594 M\$, en hausse de 401 M\$, ou de 12,6 %, en raison notamment de la croissance des actifs sous gestion et sous administration.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page suivante.

⁽²⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 525 M\$, comparativement à 325 M\$ pour la période correspondante de 2024. La dotation pour les neuf premiers mois de 2025 reflète une migration défavorable de la qualité du crédit et une hausse du volume dans les portefeuilles de prêts aux entreprises.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 8 465 M\$, en hausse de 688 M\$, ou de 8,8 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2024, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, des honoraires et des frais liés à la technologie, permettant de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 427 M\$, en hausse de 13 M\$, ou de 3,1 %.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financières (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 53 à 61.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » indiquée ci-dessus.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2025	30 juin 2025	30 septembre 2024 ⁽¹⁾	30 septembre 2025	30 septembre 2024 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Résultats					
Revenu net d'intérêts	2 137 \$	2 024 \$	1 915 \$	6 128 \$	5 509 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	804	905	424	2 173	2 000
Autres revenus	1 181	1 162	1 046	3 594	3 193
Revenu net total	4 122	4 091	3 385	11 895	10 702
Dotation à la provision pour pertes de crédit	112	203	105	525	325
Frais autres que d'intérêts nets	2 537	2 691	2 289	7 731	7 047
Excédents avant ristournes aux membres ⁽²⁾	1 115 \$	900 \$	757 \$	2 753 \$	2 530 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité ⁽³⁾					
Particuliers et Entreprises	584 \$	370 \$	492 \$	1 353 \$	1 312 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	174	226	134	568	553
Assurance de dommages	331	307	47	672	621
Autres	26	(3)	84	160	44
	1 115 \$	900 \$	757 \$	2 753 \$	2 530 \$
Retour aux membres et à la collectivité ⁽⁴⁾					
Ristournes aux membres	113 \$	113 \$	110 \$	339 \$	330 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾	28	34	24	88	84
	141 \$	147 \$	134 \$	427 \$	414 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	10,6 %	8,9 %	8,1 %	9,1 %	9,3 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾	0,14	0,28	0,14	0,23	0,16
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁶⁾	0,86	0,82	0,81	0,86	0,81
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁷⁾	167	161	166	167	166
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁷⁾	132	131	128	132	128
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾	66,2	72,3	67,5	69,6	70,0
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	1 560 \$	1 570 \$	1 563 \$	4 818 \$	5 305 \$
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 489	2 554	2 579	2 489	2 579
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾	2 177	2 243	2 097	6 091	5 735
Bilan et hors bilan					
Actif	511 856 \$	501 254 \$	464 677 \$	511 856 \$	464 677 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	312 251	306 274	282 652	312 251	282 652
Dépôts	324 039	320 919	296 377	324 039	296 377
Capitaux propres	41 911	40 315	38 405	41 911	38 405
Biens sous administration ⁽⁶⁾	670 286	630 427	591 078	670 286	591 078
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	119 268	111 505	93 638	119 268	93 638
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	23,1 %	22,9 %	21,9 %	23,1 %	21,9 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	23,1	22,9	21,9	23,1	21,9
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	25,6	25,5	24,0	25,6	24,0
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	34,9	33,2	32,5	34,9	32,5
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,5	7,5	7,6	7,5	7,6
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	11,2	10,6	11,2	11,2	11,2
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	153 868 \$	150 888 \$	148 937 \$	153 868 \$	148 937 \$
Autres renseignements					
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	52 093	52 517	50 264	52 093	50 264

(1) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(5) Dont 14 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (17 M\$ au deuxième trimestre de 2025, 15 M\$ au troisième trimestre de 2024, 44 M\$ pour les neuf premiers mois de 2025 et 42 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(7) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF.

(8) MSC au bilan de 2 739 M\$ (2 809 M\$ au 30 juin 2025 et 2 786 M\$ au 30 septembre 2024) présentée nette de la réassurance d'un montant de 250 M\$ (255 M\$ au 30 juin 2025 et 207 M\$ au 30 septembre 2024). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 23,1 % et de 25,6 % au 30 septembre 2025, alors qu'ils étaient de 22,2 % et de 24,2 % respectivement au 31 décembre 2024.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du troisième trimestre de 2025 sont de 584 M\$, en hausse de 92 M\$ par rapport à la même période en 2024. Ce secteur a bénéficié de la croissance du revenu net d'intérêts et des autres revenus liée à la progression des affaires. Par ailleurs, l'augmentation des frais autres que d'intérêts reflète les initiatives stratégiques afin de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2025 sont de 174 M\$, en hausse de 40 M\$ par rapport à la même période de 2024 en raison essentiellement de l'évolution favorable des marchés financiers, notamment celui des actions. Cette hausse est atténuée par l'augmentation des frais liés à la technologie.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2025 sont de 331 M\$, en hausse de 284 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024 en raison principalement de la diminution des charges afférentes aux activités d'assurance, liée à l'absence de catastrophe au troisième trimestre de 2025. Rappelons que le troisième trimestre de 2024 avait été marqué par deux catastrophes, soit des pluies diluviennes au Québec et de la grêle en Alberta. De plus, on constate une progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2025 sont de 26 M\$, comparativement à 84 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels nécessaires à la préparation des états financiers combinés.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du troisième trimestre de 2025 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de [Desjardins](https://www.desjardins.com) ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 511,9 milliards de dollars au 30 septembre 2025. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp, et a été reconnu comme l'une des meilleures institutions financières au monde en 2025 par *Forbes*. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie. En 2025, le Mouvement Desjardins célèbre son 125^e anniversaire, marquant plus d'un siècle d'ambition, de présence et d'expertise au service des membres et clients.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2025, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, à l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés au conflit commercial avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2025.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2025.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2025 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la situation en lien avec le conflit commercial aux États-Unis et de son incidence sur l'économie canadienne, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière du Mouvement Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur de l'effet des tarifs douaniers américains à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Jean-Benoit Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins